



VILLE DE SAINT-BASILE  
MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT  
BASILE**

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 01-2026

---

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 9 février 2026, le règlement suivant :

**Règlement numéro 01-2026 modifiant la carte des grandes affectations du territoire du plan d'urbanisme numéro 06-2012**

Ce règlement est entré en vigueur le 19 mars 2026 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Portneuf.

Toute personne intéressée par le règlement peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'affaires, à l'hôtel de Ville située au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mars deux-mille-vingt-six.

---

Manon Jobin  
Directrice des finances  
Greffière-trésorière